

Plage et terrain de camping de Chalezeule - Exploitation de la buvette restaurant épicerie - Saison 1991

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Le droit d'exploiter la buvette restaurant épicerie de la plage de Chalezeule avait fait l'objet, pour les saisons précédentes, d'une concession au profit de Besançon Tous Services.

Cette association a pour but de faciliter l'insertion professionnelle et sociale de personnes en difficulté.

Il est proposé de prolonger cette expérience à caractère social et de concéder cette année encore, à titre gratuit, le droit d'exploitation à l'Association «Besançon Tous Services».

L'exploitation de la concession permettrait à une quinzaine de personnes de bénéficier d'une expérience professionnelle.

Sur proposition de la Municipalité, le Conseil Municipal est appelé à autoriser M. le Député-Maire à signer l'acte à intervenir avec l'Association Besançon Tous Services sur la base du cahier des charges dressé à cet effet.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale en décide ainsi à l'unanimité.